

Notice d'installation de la cuve Récupluie enterrée

Généralités



1.1 Sécurité

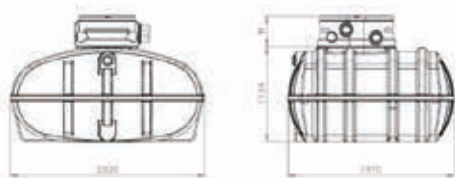
- Les règles de sécurité doivent être respectées impérativement lors de l'installation de la cuve Récupluie®.
- Durant l'installation ou l'inspection de la cuve, une 2ème personne doit être présente. Les instructions d'installation, de montage, d'entretien et de réparation indiquées ci-après doivent être scrupuleusement respectées.
- Durant toute intervention sur la cuve ou les accessoires, l'installation complète doit être mise hors service. Les conditions d'implantation et de pose de la cuve au regard de la stabilité des fondations avoisinantes doivent être respectées.
- Pour une pose de qualité il faut faire confiance à un professionnel. Concernant les caractéristiques techniques des récupérateurs d'eau de pluie Récupluie® (dimensions, poids, diamètre de tuyau, hauteur de la réhausse etc.), veuillez-vous munir de la fiche technique relative au modèle.

1.2 Obligation de marquage

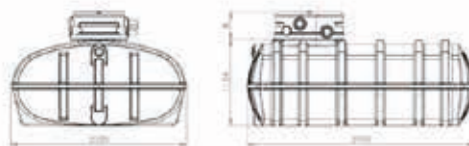
Afin d'éviter toute confusion, toutes les canalisations et sorties d'eau de pluie doivent être signalées par la mention écrite ou en image « Eau non potable ». Tous les robinets doivent être équipés de vannes « Sécurité Enfant ».

Données Techniques

2.1 Plan cuve Récupluie 3500L, 6000L :



Plan Récupluie 3500L



Plan Récupluie 6000 L

2.2 Dimensions :

	3500 L	6000 L
Poids	163 Kg	242 Kg
Longueur	1970 mm	2990 mm
Largeur	2320 mm	2320 mm
Hauteur sans réhausse	1224 mm	1224 mm
Hauteur avec réhausse 100	1419 mm	1419 mm
Hauteur avec réhausse 200	1574 mm	1574 mm
Hauteur avec réhausse 300	1592 mm	1592 mm
Hauteur avec réhausse 600	1964 mm	1964 mm
Hauteur avec réhausse 900	2272 mm	2272 mm

Conditions d'installation

3.1 Emplacement

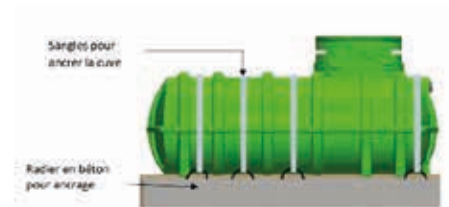
Avant de définir l'emplacement de la cuve, la nature et la topographie du terrain doivent être prises en compte. Dans la mesure du possible, le dénivelé du terrain doit favoriser un écoulement gravitaire des eaux de l'entrée de la cuve jusqu'à l'exutoire final par le trop-plein. Il faut aussi prendre en compte la hauteur de la nappe phréatique et la capacité d'infiltration du sol.

NB : Afin d'évaluer les contraintes à la nature du sol, les démarches et études à la parcelle doivent être réalisées conformément à la réglementation en vigueur définie par l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération de l'eau de pluie et à son usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Le Récupluie© doit être implanté à une distance minimum de 1,20 m de la maison. Plus on s'en éloigne, plus il y a de tranchées à creuser et de longueurs de tubes à installer. Favoriser un emplacement à proximité de l'immeuble connecté et de préférence à l'écart du passage de toute charge roulante ou de toute charge statique.

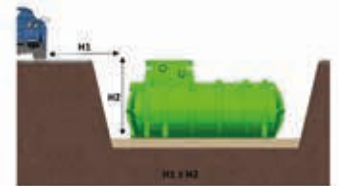
3.2 Installation en zone inondable :

Afin d'éviter la poussée d'Archimède, la cuve doit être arrimée sur des ouvrages dimensionnés. L'installation en zone inondable, ou sur un terrain instable, requiert une assise en béton appelée « radier béton ». Cette dalle assure la stabilité de la cuve. Des sangles sont également nécessaires pour maintenir la cuve sur sa dalle.



3.3 Installation à proximité des surfaces roulantes :

Si la cuve est installée à proximité d'une surface roulante, la distance minimale H1 par rapport à ces surfaces doit correspondre au minimum à la profondeur de la fouille H2. Une distance plus courte pourrait provoquer l'écrasement total de la cuve.



Installation et montage de la cuve :

4.1 Délimiter la zone d'installation :

Effectuer un traçage au plâtre pour délimiter l'emplacement, le plâtre est plus indiqué qu'un cordeau. Si vous tendez une ficelle, elle ne résisterait pas longtemps au godet de la pelleuse.

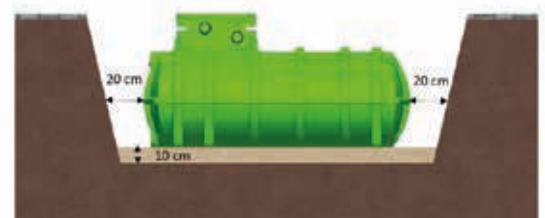
4.2 Creusement :

La hauteur d'enfouissement doit prendre en compte la protection contre le gel. La hauteur de la citerne détermine la profondeur de la fouille, les dimensions de la fouille doivent permettre la mise en place de la cuve, sans permettre le contact avec les parois de la fouille avant le remblaiement (espace minimum de 0,20m sur toute la périphérie de la cuve). Se référer aux fiches techniques pour déterminer les dimensions du Récupluie© pour chaque modèle (selon la capacité et la hauteur de la réhausse). Dans tous les cas, il est conseillé de creuser un mètre plus large que la cuve pour faciliter sa mise en place.

La surface du lit de pose est dressée et compactée pour que la fosse ne repose sur aucun point dur ou faible. La planéité et l'horizontalité du lit de pose doivent être assurées. Réaliser un fond de fouille parfaitement horizontal.

4.3 Réaliser un lit de sable

Un lit de pose de 10 cm minimum de hauteur et sans pente est obtenu avec du sable stabilisé.



4.4 Poser la cuve

La pose de la cuve est faite horizontalement par rapport au fond. Elle doit être solidement sanglée pour permettre à la grue de la soulever et de la déposer au centre de la fosse, en toute sécurité. L'utilisation de chaînes est à exclure. Bien Caler la citerne de niveau en orientant dans la direction voulue les orifices d'arrivée d'eau et de trop-plein.

4.5 Remblayer latéralement

Le matériau de remblaiement doit être à la fois drainant et résistant au gel (gravier 8/16 par exemple). Pour éviter la déformation de la cuve en polyéthylène, il faut d'abord la remplir d'eau au tiers de sa contenance. Pour bien stabiliser la cuve, commencer à remblayer tout autour sur un tiers de sa hauteur. Tasser et répéter l'opération tiers par tiers jusqu'au recouvrement total. Le remblayage latéral de la cuve est effectué symétriquement en couches successives, avec du sable ou d'autres matériaux. Fixer la rehausse en étanchéifiant l'emboîtement. Dans tous les cas, laisser les orifices de raccordement accessibles.

4.6 Raccorder la cuve à la gouttière

L'eau collectée par la gouttière est dirigée vers la citerne au moyen d'une canalisation raccordée à la descente. Cette conduite PVC Ø 100 mm doit suivre une pente de 1 cm/m pour accélérer l'écoulement de l'eau. Large de 20 à 40 cm, la tranchée se creuse sur 70 à 100 cm de profondeur. La principale difficulté est de respecter l'inclinaison requise en direction de la cuve. Pour le raccordement à la gouttière, deux possibilités : directement à la base de la descente ou dans un regard existant en dessous.

Penser au trop plein et au tube de service pour l'alimentation électrique de la pompe.

Une seconde tranchée est nécessaire pour l'évacuation du trop-plein. Celle-ci peut être accordée au réseau de collecte des eaux pluviales ou à un système d'épandage, en suivant la même pente de 1 cm/m.

4.7 Finaliser le remblayage

Avant de d'effectuer le remblayage vérifier tous les paramètres de votre installation :

o Le niveau de pression. o L'étanchéité des raccords. o Les sécurités anti-pollution.

Replacer le couvercle de la trappe de visite et finir de remblayer la cuve. Le couvercle restera la seule partie visible de la citerne. Recouvrir les canalisations avec 15 à 20 cm de sable. Poursuivez avec de la terre fine et déroulez à 30 cm des tubes un grillage avertisseur de couleur bleue. achever le remblayage avec la terre de déblai, en ôtant au fur et à mesure les cailloux et pierres qu'elle pourrait contenir. Tasser bien en dernier lieu.

4.8 Finaliser l'installation

Pour le jardin, seul L'arrosage peut être alimenté par une pompe immergée ou une pompe de surface.

Le branchement s'effectue sur une vanne d'arrêt intégrée à la cuve ou logée à proximité dans un regard enterré.

Pour un usage mixte, deux options existent: une pompe immergée automatisée ou une station de pompage, que l'on peut implanter dans le garage ou le sous-sol de la maison. Une centrale de gestion pilote l'installation.

Le circuit d'alimentation partant de la pompe doit être indépendant du réseau d'eau potable de l'habitation.

Une canalisation spécifique est donc nécessaire pour desservir les WC, le lave-linge, l'évier de la buanderie.

Inspection et entretien

L'étanchéité, la propreté et la stabilité de la cuve doivent être vérifiées.

L'étanchéité de la cuve doit être en bon état et propre . La périodicité de surveillance est de 6 mois.

Une opération de vidange, nettoyage et désinfection doit être réalisée chaque 12 mois. L'entretien de l'ensemble de l'installation doit être effectué environ tous les cinq ans. Tous les accessoires doivent être vérifiés et nettoyés.

